

COMPTE- RENDU CONSEIL SYNDICAL
COMITE INTERCOMMUNAL PETITE ENFANCE
du 12 mai 2014
MAIRIE PLESTIN LES GREVES

Présents titulaires :

JEFFROY Christian, Plestin les Grèves
FOURNIS Aurore, Plestin les Grèves
TURPIN Sylvie, Ploumilliau
LE CORRE Marie-José, Ploumilliau
COSQUER Doudja, Trédrez-Locquémeau
BEUZIT Béatrice, Plufur
BOURHIS Geneviève, Plufur
ANDRE Nicole, Saint Michel en Grève
DUBOIS Hélène, Saint Michel en Grève
LECOGGUEN Claire, Trémel
MINIHY Monique, Trémel
TANGUY Arnaud, Plouzélambre
HAYE Maryvonne, Plouzélambre
BENARD Denis, Tréduder

Présents suppléants :

FUSTEC Bruno, Plestin les Grèves

PAILLER Bérangère, Trédrez-Locquémeau

DANIEL Françoise, Plouzélambre

Excusés :

MADEC Dominique, Trédrez-Locquémeau
RUSCICA Cathy-Reine, Tréduder
BARRÉ Maëlle, Ploumilliau

Invités(es) :

Madame MARIE Kristell –Responsable du Relais Parents Assistants maternels

Ordre du Jour :

- Présentation des missions du Relais Parents Assistants Maternels
- Élection du président
- Élection des vices présidents
- Détermination du taux d'indemnité de fonction des élus
- Désignation des délégués CNAS
- Attribution de l'indemnité au receveur municipal
- Questions diverses

Christian JEFFROY, en tant que vice-président du précédent mandat, ouvre la séance et donne la parole à Kristell MARIE qui présente les missions du service.

Un échange s'installe sur le projet de multi-accueil sur le territoire.

Élection du président et des vice-présidents

Monique MINIHY, doyenne de l'assemblée, procède à l'élection du président. Un seul candidat : Christian JEFFROY. Il est élu à l'unanimité.

3 candidats pour les vice-présidences : Marie-José LE CORRE, Doudja COSQUER et Aurore FOURNIS. Tous les trois sont élus à l'unanimité.

Président : Christian JEFFROY
Vice-présidents : Marie-José LE CORRE
Doudja COSQUER
Aurore FOURNIS

Attribution de l'indemnité au receveur municipal

Christian JEFFROY présente au conseil la demande du concours du Receveur Municipal pour assurer des prestations de conseil.

Les membres du conseil syndical décident d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100% à Jean-Pierre DORKEL, receveur municipal.

Désignation des délégués CNAS

Le CNAS a pour objet l'amélioration des conditions de vie des personnels de la fonction publique et de leur famille. La collectivité doit désigner un représentant des élus pour siéger annuellement à l'assemblée départementale.

Christian JEFFROY est nommé représentant des élus au CNAS.

Détermination du taux d'indemnité de fonction des élus

Les membres du conseil décident de conserver le montant de l'indemnité du président à 100€ brut par mois.

Une réflexion est lancée pour attribuer également une indemnité aux vice-présidents. Cette question sera abordée par la suite, en fonction du budget.

Envoi des convocations

Il est décidé que les suppléants recevront les invitations au conseil syndical par mail, pour information.

Horaires des prochains conseils syndicaux

L'horaire du lundi, 18h30 est conservé pour les prochains conseils.

Christian JEFFROY clôture la séance à 20h.